

C'PAGES

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

VIE MUNICIPALE

Le recensement
de la commune
P.5

VIE SCOLAIRE

La réflexion
sur la carte scolaire
P.9

LIEN SOCIAL

Les seniors
passent en cuisine
P.12

DOSSIER SPÉCIAL :

2022 ANNÉE CITOYENNE

N°16

HIVER
2022

www.brissacloireaubance.fr

Les Alleuds / Brissac-Quincé / Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance / Chemellier / Coutures
Luigné/ Saint-Rémy-la-Varenne / Saint-Saturnin-sur-Loire / Saulgé-l'Hôpital / Vauchréten



SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL

5 rue du maréchal Foch – Brissac-Quincé
Brissac Loire Aubance. Tel : **02 41 91 74 00**

› Lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h

› Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h, 14h - 17h.

Permanences dans les mairies déléguées disponibles sur notre site Internet. En cas de fermeture des Mairies déléguées, contactez la Mairie de Brissac Loire Aubance.

mairie@brissacloireaubance.fr

et sur www.brissacloireaubance.fr

RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS

Si vous avez besoin de rencontrer Madame le Maire et vos élus, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en Mairie au numéro ci-dessus. Une rencontre est possible en Mairie ou Mairie déléguée.

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

scolaire@brissacloireaubance.fr

SERVICE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Communication, vie associative, sport et culture.

communication@brissacloireaubance.fr

associations@brissacloireaubance.fr

culture@brissacloireaubance.fr

manifestations@brissacloireaubance.fr

mediatheque@brissacloireaubance.fr

vie.economique@brissacloireaubance.fr

POLICE MUNICIPALE

policemunicipale@brissacloireaubance.fr

GESTION TECHNIQUE DU TERRITOIRE

9 rue Nationale - Brissac-Quincé

urbanisme@brissacloireaubance.fr

arretesdevoirie@brissacloireaubance.fr

batiment@brissacloireaubance.fr

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

France Services - 11 rue Nationale, Brissac-Quincé

ccas@brissacloireaubance.fr

Tel : 02 41 91 74 08.

Suivez-nous sur les réseaux :

 **brissacloireaubance**

 **@brissacloireaubance**

ÉLECTIONS 2022, LES DATES À RETENIR

• ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : 10 ET 24 AVRIL 2022

Inscription sur les listes électorales jusqu'au mercredi 2 mars

• ÉLECTION LÉGISLATIVE : 12 ET 19 JUIN 2022

Inscription sur les listes électorales jusqu'au mercredi 4 mai

POUR S'INSCRIRE

Se présenter à la mairie ou mandater un tiers et compléter le CERFA (n°12669*2) ou adresser ce formulaire par correspondance (date de réception fait foi). Ou inscription directement en ligne sur : mon.service-public.fr (géré par l'INSEE)

Justificatifs à fournir pour l'inscription liste électorale :

- **Preuve de la nationalité** : CNI ou passeport en cours de validité (ou a expiré depuis moins de 5 ans), ou acte de naissance de moins de 3 mois, certificat de nationalité, décret de naturalisation.

- **Preuve de l'identité** (pour les personnes qui n'ont pu produire leur CNI ou leur passeport) : carte vitale avec photo, permis de conduire sécurisé UE, carte d'invalidité avec photo, carte d'élu avec photo.

- **Preuve de l'attache avec la commune** (de moins de 3 mois) : Facture (eau, gaz, électricité, téléphone), bulletin de salaire ou titre de pension, TH, TF ...

Tout changement d'adresse dans Brissac Loire Aubance doit également être signalé en mairie (se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent).

Aucun changement n'est automatique.



NOUVEAUTÉS 2022

Chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale avant ces élections sur laquelle sera notamment inscrit le n° et lieu du bureau de vote. La liste des 12 bureaux de vote de Brissac Loire Aubance sera disponible également sur notre site internet dans les semaines qui précèdent l'élection, pour signaler notamment, un éventuel changement de lieu.

Les Procurations : à compter de janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau du vote du mandant pour voter. Un mandataire ne pourra détenir qu'une seule procuration établie en France. Pour faire établir une procuration se rendre : dans une gendarmerie, un commissariat de police, un tribunal.

Vous pouvez pré-remplir votre procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr

ANTICIPEZ LARGEMENT VOTRE DEMANDE !

Brissac Loire Aubance est une des 29 mairies du département détenant le dispositif Informatique de recueil des demandes pour cartes d'identité et passeports.

L'affluence est telle que ces 29 mairies ne sont pas en mesure d'absorber plus rapidement l'ensemble des demandes. Les demandes ne sont pas réservées aux seuls habitants du territoire, vous pouvez vous rendre indifféremment dans l'une de ces 29 mairies, ou partout ailleurs en France. À Brissac Loire Aubance, **les délais actuels pour obtenir un rendez-vous sont à ce jour de 3 mois**. Puis, le Centre d'Expertise dispose ensuite de 2 mois pour délivrer votre titre. **Les demandes de rendez-vous s'effectuent via notre site internet www.brissacloireaubance.fr ou par téléphone au 02.41.91.74.00**. Pensez à faire votre pré-demande en ligne sur le site. <https://passeport.ants.gouv.fr>



SYLVIE SOURISSEAU

Maire de Brissac Loire Aubance



En ce début d'année, la crise sanitaire et ses restrictions s'invitent encore au cœur de nos vies et de nos liens du quotidien.

Nous gardons toutefois espoir en des jours meilleurs !

Nous avons souhaité que cette année soit placée sous le signe de la citoyenneté...

La collectivité travaille pour améliorer l'écrin dans lequel vous vivez au quotidien, maintenir ses services et en offrir de nouveaux, dans l'intérêt du collectif (qui se heurte de plus en plus à l'individualisme croissant), mais nous avons toutefois des limites !

On nous demande souvent de mettre des pansements sur des maux qui pourraient être évités si chacun était citoyen et respectueux des règles de vie en société, respecter les limitations de vitesse, les places pour handicapés... ramasser ses papiers, mégots et crottes de chien... et ce ne sont malheureusement que quelques exemples !

Nous faisons le rêve en ce début d'année que les indisciplinés rejoignent ceux qui agissent pour le bien vivre à Brissac Loire Aubance, et je remercie tous ceux qui donnent du temps pour notre commune !

Je pense à tous les bénévoles de nos

associations et commissions, aux acteurs économiques ou à vous, habitants, qui permettent à chacun d'entre nous d'être fier d'habiter un territoire si attractif et dynamique.

BRAVO à vous tous pour votre citoyenneté, et bienvenue à tous ceux qui souhaiteront nous rejoindre.

Je remercie les agents qui nous accompagnent au quotidien, mais aussi les élus qui œuvrent sans compter pour construire notre avenir.

A travers vos C'pages, les réseaux sociaux, la newsletter, et la presse, vous connaissez les projets et les actions du territoire, ces projets et ces actions qui améliorent la vie du quotidien et tissent souvent des liens durables.

Nous rêvons aussi de vous retrouver lors de temps simples, forts de lien social.

Au plaisir de nous revoir prochainement, pour des moments de convivialité, pour des moments festifs créés par les acteurs de notre territoire ou à travers d'échanges pour construire ENSEMBLE l'avenir de Brissac Loire Aubance.

Dans cette attente, l'ensemble des élus et des agents de Brissac Loire Aubance se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022 !

"Tout est possible, à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais "

Xavier Dolan



ENSEMBLE

• Vivons Brissac Loire Aubance •

Vidéo des vœux 2022 :



SOMMAIRE



05-08

VIE
MUNICIPALE



09-10

VIE SCOLAIRE,
SPORTIVE ET ASSOCIATIVE



11

CENTRE SOCIOCULTUREL



12-13

LIEN SOCIAL



14-15

TRAVAUX, ENVIRONNEMENT
VIE ÉCONOMIQUE



16-19

DOSSIER SPÉCIAL
CITOYENNETÉ



20-21

ECHOS DES VILLAGES



22-23

VIE CULTURELLE



24

RENDEZ-VOUS

Retrouvez-nous sur : www.brissacloireaubance.fr et sur les réseaux

#brissacloireaubance

 @brissacloireaub

 brissacloireaubance

 @brissacloireaubance

STATISTIQUES - DÉMOGRAPHIE

RECENSEMENT DE LA POPULATION À COMPTER DU 20 JANVIER

Le recensement de la population a débuté jeudi 20 janvier 2022 sur la commune (il concerne seulement 8% des logements de Brissac Loire Aubance). Le dernier jour de collecte est le samedi 26 février.

Tous les foyers qui seront recensés seront avertis par courrier de l'INSEE (sous enveloppe de BLA), distribués à partir du 20 janvier dans les boîtes aux lettres par les deux agents recenseurs de Brissac Loire Aubance : Jacques THAREAUT et Thibault CHEVALIER.

Tous deux seront munis d'une carte d'habilitation avec photo. Toutes les infos utiles sur le recensement sont disponibles sur : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>



CENTRE DE VACCINATION SALLE DU TERTRE

Pour faire face à la circulation épidémique et couvrir le rappel vaccinal de tous les adultes, la Communauté de communes Loire Layon Aubance, en partenariat avec la commune de Brissac Loire Aubance et en lien avec

l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Préfecture de Maine-et-Loire, a ouvert depuis le 6 décembre un nouveau centre de vaccination à la salle du Tertre, place du Tertre à Brissac-Quincé.

Le centre de vaccination est ouvert du lundi au vendredi de 12h à 20h et le samedi de 9h à 17h uniquement sur rendez-vous.

Le rappel vaccinal (3^{ème} dose) est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus, dès quatre mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19.

Depuis le 3 janvier, le centre injecte le vaccin Moderna le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 20h.

Le mercredi, le centre permet la vaccination des enfants de 5 à 11 ans avec le vaccin Pfizer pédiatrique.

Le vaccin Pfizer sera administré uniquement le samedi. Réservation en ligne uniquement sur : www.doctolib.fr



C'est désormais la salle du Tertre qui accueille le centre de vaccination.

CLIN D'ŒIL

CES CHÊNES DONT ON FAIT DES FÛTS

La forêt de Brissac abrite des arbres remarquables. Parmi eux, des chênes sessiles vieux de 150 ans, parfaitement rectilignes, ont été sélectionnés en 2019 pour une coupe. «Depuis des années nous sélectionnons les arbres pour éclaircir la forêt. Il n'y a pas de coupes rases», explique Bruno Boutry qui gère la forêt pour le compte du domaine de Brissac. «Les chênes coupés en 2019 ont rejoint la tonnellerie Allary près de Cognac où ils ont été coupés en merrains puis en douelles. Elles ont ensuite séché pendant près de deux ans. Ces douelles ont permis de fabriquer une cinquantaine de barriques de chêne de 225 ou 400 litres dont une partie a été achetée par des viticulteurs locaux», ajoute Bruno Boutry. Ces fûts de chêne permettent ainsi d'associer arbres et vignes du même terroir dans une production de vins 100% local, du grain de raisin jusqu'au tanin du fût !



CIMETIÈRES : PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSION EN COURS

Une procédure de reprise de concessions au cimetière a démarré à Luigné où une soixantaine de tombes sont concernées par cette potentielle reprise. C'est une procédure longue et complexe qui permet, à terme de reprendre des emplacements abandonnés. La reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon est autorisée par le code général des collectivités territoriales. Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, elle doit remplir trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence ;
- la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans ;
- être à l'état d'abandon (concession non entretenue, délabrée, monument cassé...)



Avant d'établir le premier constat, toutes les tombes pouvant être concernées sont répertoriées par un agent du service état civil.

Conformément à la réglementation, il a été procédé le jeudi 2 décembre dernier, à 14h à la constatation de l'état dans lequel se trouve chaque concession concernée. Un procès-verbal de ce constat a été rédigé.

Le maire est garant de l'aspect général de décence du cimetière. Il doit aussi veiller à ce que des monuments endommagés ne menacent ni les visiteurs ni d'autres sépultures. Ces reprises ont également pour but de permettre à la commune de disposer de nouveaux terrains pour s'assurer de pouvoir répondre aux besoins de la population dans les années à venir.

La procédure engagée le 2 décembre dernier durera 3 ans. A l'issue de ces 3 années, un nouveau procès-verbal sera établi. Les concessions qui n'auront été ni entretenues, ni remises en état de décence appropriée seront reprises par la commune. Les restes post mortem exhumés seront déposés dans un reliquaire dans l'ossuaire communal du cimetière.

La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure est consultable sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière de Luigné, à l'accueil de la mairie de Brissac Loire Aubance ainsi que sur le site internet de Brissac Loire Aubance.

Les ayants-droits successeurs des concessionnaires souhaitant conserver en lieu et place la concession les concernant ou, si tel est le cas, les personnes chargées de l'entretien de la concession, sont invités à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible et à se faire connaître auprès de la mairie.

URBANISME

LA RÉUNION SUR LE PADD TRÈS SUIVIE

Une réunion publique sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été organisée, mardi 12 octobre 2021 à 20h, Salle du Tertre à Brissac-Quincé. Elle était ouverte à tous les habitants de Brissac Loire Aubance. Cette réunion a rassemblé une centaine d'habitants et de nombreux élus. Elle a permis de donner les grandes orientations qui feront partie intégrante du prochain Plan Local d'Urbanisme, comme le choix de ne plus autoriser les constructions dans les hameaux et de limiter la consommation de foncier pour les prochaines zones de construction.

L'objectif est de construire environ 750 nouveaux logements dans les 10 prochaines années avec des parcelles plus petites (450m² en moyenne contre 850 m² auparavant).

L'idée est de reconstruire au maximum la ville sur la ville et de traquer les dents creuses dans les villages afin de limiter l'étalement urbain. Les élus ont aussi pu expliquer qu'ils ne sont pas les seuls acteurs de ce projet puisque certaines obligations découlent de directives nationales, d'autres du Schéma de cohérence territorial (Scot) qui s'applique au niveau du Pôle métropolitain (Angers Loire Métropole et Communauté de communes Loire Layon Aubance). La DDT, la Chambre d'agriculture, l'INAO (Institut national de l'origine et de la qualité) et les Bâtiments de France, entre autres, sont aussi consultés avant l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme. En fin de séance la parole a été donnée aux habitants pour leur permettre de poser leurs questions et lever les premières interrogations liées à ce projet. Le rendu de l'intégralité de cette réunion (présentation et transcription des questions-réponses) est disponible sur le site Internet de la commune ou en flashant le code ci-contre.



Après la présentation, les habitants ont pu questionner les élus.

LES ATELIERS NUMÉRIQUES REPRENENT DU SERVICE

Les ateliers numériques reprennent du service dès le 11 janvier, les mardis à la salle des associations de Charcé-Saint-Ellier. Ces ateliers animés par des personnes ressources bénévoles proposent de se familiariser ou de progresser dans le domaine de l'informatique et du numérique. Le nombre de places est limité à 6 personnes. N'oubliez pas de vous inscrire et d'apporter votre PC.



Les ateliers n'avaient pas pu reprendre depuis le 1er confinement. (Photo d'archives 2019)

Découvrir la bureautique de 14h à 16h30

Premiers pas sur le traitement de texte et le tableur

22, 29 mars, 5 avril :

Découvrir son smartphone de 9h30 à 12h

Smartphone-Tablette. Installer une application...

Découvrir la PAO de 14h à 16h30 (Publication Assistée par Ordinateur). Scribus -

Faire une carte simple.

Le programme en détail :

18, 25 janvier et 1^{er} février

Que faire avec mes photos de 9h30 à 12h

Photofiltre découverte - Retouches de base

Débuter sur Internet de 14h à 16h30

22 février, 1^{er}, 8 et 15 mars

Que faire avec mes photos suite - de 9h30 à 12h

Photofiltre suite - Prérequis : bases photofiltre

Inscriptions et renseignements pour les ateliers numériques : ateliersnumeriques@brissacloireaubance.fr

A noter qu'il existe aussi des ateliers d'entraide informatique pour répondre aux questions informatiques qui nous tracassent : le mardi matin sur rendez-vous, contact : entraideinformatique@brissacloireaubance.fr

Pour rappel : le port du masque et le pass sanitaire sont obligatoires. Gratuit. Ouvert à tous.

CAFÉ RENCONTRE DES ENTREPRENEURS DE DÉCEMBRE

Un nouveau café-rencontre des entrepreneurs a été organisé par la commission vie économique le 10 décembre dernier aux Caves de la Loire. Réservé aux professionnels du territoire de la



L'intervention de Rémy Dougé le 10 décembre a été appréciée.

commune, il avait pour invité Rémy Dougé, président du Tribunal de commerce d'Angers. Il a notamment abordé la question de la prévention des entreprises en difficulté, détection des risques, anticipation, traitement...

Cet évènement a pour objectif de faire se rencontrer les entreprises qui nous entourent, de découvrir la richesse et la diversité du territoire tout en apportant des informations utiles aux chefs d'entreprise dans leur gestion quotidienne.

Une quinzaine de personnes ont répondu à l'invitation de cette deuxième édition. D'autres cafés rencontres seront programmés en 2022 sur de nouveaux thèmes.

DÉPÔT DES DEMANDES D'URBANISME : PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un nouveau portail vous permet d'effectuer en ligne toutes les démarches relatives au dépôt de dossier de demande d'urbanisme : certificats d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager.

Conçu pour vous simplifier la vie, ce service en ligne est accessible 7jours/7 et 24h/24. Une aide en ligne vous accompagne dans la constitution de votre dossier et

minimise les risques d'erreurs de saisie ou de dossiers incomplets. L'envoi des pièces complémentaires peut se faire en ligne, et vous pouvez suivre l'avancement de votre dossier en temps réel. Un guide pratique vous accompagne à chaque étape, téléchargez-le sur la page urbanisme du site de la commune : www.brissacloireaubance.fr rubrique vie municipale, onglet urbanisme. Ou rendez-vous directement sur le portail Loire Layon Aubance : <https://loirelayonaubance.geosphere.fr/portailccs>

PROJETS D'ANTENNE EN COURS SUR LA COMMUNE

Pouvoir téléphoner de partout, voilà l'enjeu de la suppression des zones blanches qui doivent disparaître de France au plus tard en 2027. C'est une disposition légale à laquelle les opérateurs de téléphonie mobile, (Orange, SFR, Bouygues et Free,) doivent se soumettre et la commune n'a pas le pouvoir de s'opposer à une implantation d'antenne. L'opérateur reste seul décisionnaire de l'opération. La commune n'est consultée que dans le cadre de l'instruction d'une déclaration préalable. Quand elle a connaissance des projets, la commune incite les opérateurs à travailler ensemble et à n'implanter



Le déploiement des antennes est géré par les opérateurs.

qu'un seul poteau. Une nouvelle antenne entre Saulgé et Luigné est prévue du côté de la zone artisanale du Bréjon pour pallier la zone blanche de ce secteur ainsi qu'une aux Alleuds, zone des Pains.

Après plusieurs propositions toutes infructueuses auprès des opérateurs, un projet a finalement été retenu près de la RD748 et du cimetière à Brissac-Quincé, route de St-Saturnin. Tous les dossiers prévisionnels d'implantation d'antennes sur la commune, passés ou en cours sont disponibles en mairie et sur notre

site Internet : www.brissacloireaubance.fr/

actualites/projet-dantenne-relais/

CHANGEMENT D'HORAIRE DU BUREAU DE POSTE

À compter du 24 janvier 2022, les horaires du bureau de poste situé 9 rue du Maréchal Foch à Brissac-Quincé seront les suivants :

- Lundi : fermeture hebdomadaire
- Du mardi au vendredi : 9h-12h et 14h30-17h
- Samedi : 9h-12h

De nombreux services (services postaux, retrait d'espèces, visite...) sont accessibles via le facteur pour les personnes

isolées ou qui ne peuvent pas se déplacer. N'hésitez pas à contacter votre bureau de Poste.

Les services de La Poste sont également accessibles en ligne 24h/24 : www.laposte.fr (envoi de courrier, courrier recommandé, impression de timbres, colis depuis sa boîte aux lettres...)

Gestion des comptes bancaires en ligne depuis votre espace www.labanquepostale.fr

TROIS CERCLES DE BOULE DE FORT LABELLISÉS CŒUR DE VILLAGE

Le 13 octobre 2021, Hubert Lafuente, président de la Fédération française de boule de fort, Sylvie Sourisseau, maire de Brissac Loire Aubance, Isabelle Bouju, maire déléguée de Saint-Rémy-la-Varenne et Elisabeth Charles, présidente de l'Union de Chauvigné avaient rendez-vous pour signer une convention «Cœur de village» permettant à la société de l'Union de Chauvigné d'afficher ce label. Un label qui lui permettra d'accueillir des groupes de visiteurs qui ne sont pas membres de la société. L'idée de mettre en place cette convention pour les sociétés date d'il y a trois ans.

Certains hameaux comme celui de Chauvigné (commune déléguée de Saint-Rémy-la-Varenne) n'ont plus de commerces. Souvent le seul lieu de convivialité est la société de boule de fort où peuvent se retrouver les habitants et leurs amis.

Partant de ce constat, la Fédération Française de Boule De Fort a adopté un projet en lien avec le Préfet de Maine-et-Loire.

La société intègre ce label dans ses statuts et en informe la Préfecture. Société privée, elle est ainsi en règle sur le plan administratif pour recevoir tout groupe non sociétaire pour des événements familiaux, puisqu'elle est le seul lieu disponible. La société « Cœur de Village » se trouve de ce fait renforcée dans sa vocation de lieu de rencontre, parti-



La convention de l'Union de Chauvigné a été signée le 13 octobre dernier.

cipant ainsi au maintien du lien social dans les hameaux et petits villages.

Un atout pour cette société de boule de fort devant laquelle passe plusieurs chemins de randonnée et autres routes touristiques. Ce label «société cœur de village» permet une reconnaissance des sociétés qui accueillent du public (autres que les sociétaires habituels). Celle de Chauvigné reçoit notamment des groupes de randonneurs qui marchent sur le GR3 à proximité et est largement impliquée dans la vie locale. D'autres sociétés comme la Concorde de Chemellier ont déjà obtenu ce label et d'autres comme celle de Coutures et du Progrès de Chemellier se sont engagées dès novembre 2021.

FUTURE CARTE SCOLAIRE : PARTICIPEZ À LA RÉFLEXION SUR L'ÉCOLE

Chaque année la commune doit plancher sur la carte scolaire afin d'ajuster au mieux les propositions de l'éducation nationale en terme de classes, d'enseignants, d'effectifs. L'objectif est d'avoir, pour chaque rentrée, une école la mieux dimensionnée au besoin des enfants et d'offrir aux écoliers de Brissac Loire Aubance, les meilleures conditions d'apprentissage. La carte scolaire doit aussi prendre en compte les évolutions dans les communes déléguées et permettre de maîtriser le budget en organisant une gestion pluriannuelle des bâtiments.

Les premiers constats permettent d'intégrer différents éléments comme les effectifs scolaires en baisse, l'évolution de l'urbanisation et des lieux d'habitations, les déplacements des familles (et donc la transition écologique), l'état des différents bâtiments scolaires de la commune mais aussi les contraintes budgétaires.

- La méthodologie adoptée

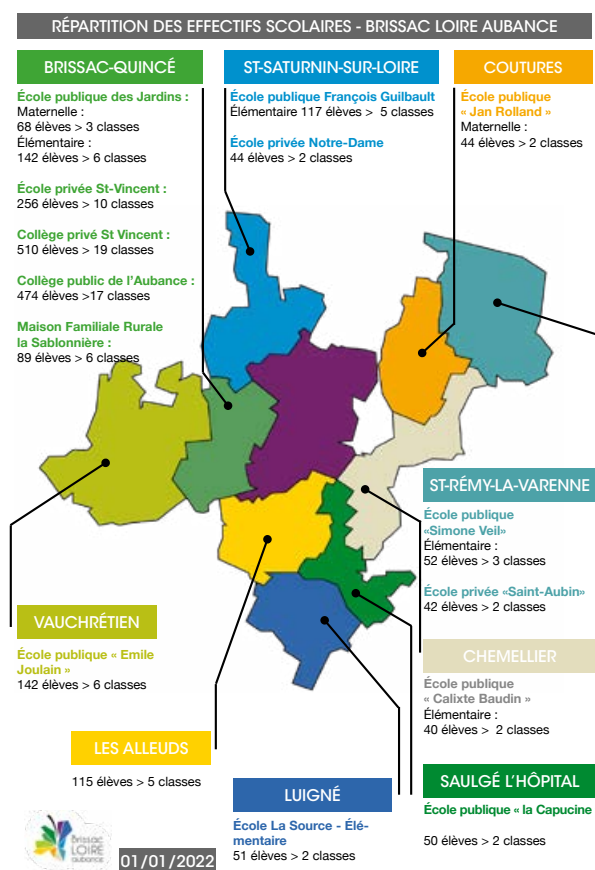
Afin d'élaborer la carte scolaire de manière participative, les élus ont retenu une méthodologie afin d'associer les acteurs de l'éducation mais aussi les habitants à la réflexion. À partir de février 2022 :

1. Débat sur «l'école idéale», quelle école demain sur le territoire ? pour une définition commune des critères de qualité.
2. Diagnostic du territoire et de sa carte scolaire avec des éléments : démographiques, géographiques, organisationnels...
3. Réflexions et propositions autour des différents scénarii élaborés par la commission scolaire.

Si vous vous sentez concernés par la vie des écoles du territoire, vous êtes invités à participer à cette réflexion qui se déroulera en plusieurs temps :

- **26 février et 5 mars, visites des écoles** sur deux matinées pour les enseignants et les RPE ainsi que les habitants, (2 visites en parallèle en distinguant les sites pour éviter de se croiser). Les élus de la commission seront présents pour cette nouvelle organisation.
- **23 mars (RPE et habitants) et 24 mars (enseignants) : quelle école idéale ?**
- **27 avril (RPE et habitants) et 28 avril (enseignants) : réunions sur le diagnostic scolaire.**
- **11 mai (RPE et habitants) et 12 mai (enseignants) : réunions sur les scénarii.**

Cette consultation est ouverte à tous, parents d'élèves ou non. Pour s'inscrire, envoyez un mail à : scolaire@brissacloireaubance.fr



UNE NOUVELLE FRESQUE À L'ÉCOLE DES ALLEUDS

Les projets sont allés bon train dès la rentrée à l'école des Alleuds. «Imaginée en mai-juin, l'idée d'une fresque réalisée par les élèves de maternelle s'est concrétisée dès le début d'année scolaire», explique Pascale Cesbron, la directrice de l'école. Cette superbe réalisation a été officiellement présentée par les artistes à leurs familles lors d'une inauguration qui a eu lieu le 10 novembre.

Pour accompagner les enfants, c'est l'artiste Séverine Lièvre qui a été choisie par l'équipe enseignante. «Nous avions à disposition une salle qui recevait les enfants, aidés par les parents qui ont géré la logistique. Ce lieu était un atelier entièrement dédié à la peinture et chaque enfant a participé à quatre reprises à l'élaboration de cette fresque sur le thème de l'eau et de la terre», explique Séverine Lièvre qui a aussi saisi l'occasion pour sensibiliser les écoliers au mélange des couleurs et à l'utilisation des outils.

La commune a aidé au financement de ce projet en achetant les peintures nécessaires à la réalisation de la fresque qui vient mettre beaucoup de joie dans la cour arrière.

Une amélioration qui en appellera d'autres puisqu'un «parcours de billes» en béton a été créé par un papa d'élèves dans la cour de l'école pour améliorer le cadre de jeu des enfants. Bravo !



L'école des Alleuds dispose d'une nouvelle fresque réalisée par les élèves.

LA TRANSFORMATION DU MARIN SE POURSUIT



Les tranchées laisseront bientôt place à de larges chemins d'accès.

La zone du Marin à Brissac-Quincé, véritable cœur sportif pour tous les Brilaubancais poursuit sa transformation. Après la création du terrain synthétique et des pistes et aires de lancer pour l'athlétisme, ce sont les cheminements qui sont en train d'être rénovés. Ils permettront une meilleure circulation des sportifs et une meilleure sécurisation des lieux grâce à un seul accès pour les scolaires et clubs sportifs. Ces travaux permettent de refaire les réseaux sous terrains ainsi que les abords et talus des espaces verts. L'extérieur des vestiaires sera aussi rénové.

BOULE DE FORT : LE CHALLENGE DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

Faire découvrir la boule de fort et son patrimoine aux habitants de Brissac Loire Aubance : voici l'objectif du nouveau challenge créé en 2020 mais qui, Covid oblige, a dû attendre octobre 2021 pour connaître son épilogue. Pour ce challenge «découverte», les équipes devaient être composées de 2 personnes, avec au moins un non-joueur, homme, femme ou enfant de plus de 7 ans. Les engagements étaient gratuits pour la première série afin de ne pas faire payer les équipes débutantes et d'ouvrir le challenge de façon ludique à toute personne désirant essayer le jeu de boule de fort qui se joue en chaussons. Au total, 88 concurrents étaient inscrits. Les éliminatoires se sont joués dans tous les jeux de la commune, avant les séries et les demi-finales et finales qui ont eu lieu samedi



Les élus ont récompensé les lauréats du nouveau challenge 2021.

16 octobre au Cercle Saint-Vincent à Brissac-Quincé. Cette première édition du challenge a consacré l'équipe formée par André Robert et Jérôme Boittin.

FUSION DES GDON : UNE SEULE ENTITÉ POUR BRISSAC LOIRE AUBANCE

Le 13 décembre 2021, les 9 groupements locaux GDON (Groupement de défense contre les Organismes Nuisibles) de la commune nouvelle ont acté leur fusion. Dans la foulée, Théau Gourdon de Saint-Saturnin-sur-Loire a été élu président et Charly Boutin vice-président, lors de l'assemblée générale constitutive. Cette fusion des GDON fait suite à plusieurs mois d'échanges entre les différentes associations afin de ne former plus qu'une seule entité sur l'ensemble de la commune de Brissac Loire Aubance, même s'il reste des référents dans chaque village. Ce GDON a pour mission d'assurer la surveillance sanitaire du territoire ; sensibiliser et inciter le monde agricole à lutter contre certaines espèces végétales ; aider les agriculteurs à lutter contre les espèces qui nuisent aux cultures, aux bâtiments et aux élevage. Le GDON a aussi voca-



Les Groupements de défense sont désormais réunis dans une seule association.

tion à informer les habitants des éventuels dangers sanitaires et à organiser des luttes contre certaines espèces qui occasionnent des dégâts tels que les rats et souris, les ragondins, les choucas des tours... mais aussi des espèces végétales. Du côté de la Mairie, Virginie Marcellé, agent au service de la Gestion Technique du Territoire sera la personne référente. L'objectif est de faciliter les différentes démarches administratives et d'optimiser les moyens matériels et humains lors de luttes collectives comme cela a été le cas récemment lors de distributions de raticide en mairie.

DES PROJETS ET DES TEMPS FORTS À ENJEU !

GRATIFÉRIA 2022

Dimanche 27 février de 14h à 18h à la salle du Mont Rude (Saint Saturnin/Loire) aura lieu la journée dédiée au réemploi. Vous pourrez déposer vos déco, livres, CD, vêtements, vaisselle, jouets... tout objet propre et en bon état pouvant être facilement transporté et réutilisé par d'autres. Dépôt à Enjeu à partir du lundi 21 février ou directement sur place. Vous pourrez y chiner des perles rares, dans l'espace de gratuité, découvrir des recettes de produits faits maison, créer des objets en récup' créative, vous rafraîchir à la buvette animée par les jeunes pour de l'autofinancement de projets ou encore être conseillé(e) sur la réparation vélo, la customisation de vêtements ou les petits gestes pour la planète. L'évènement est organisé par des bénévoles du collectif Gratiféria 2022 en partenariat avec des associations locales.



Depuis septembre dernier, des activités sont proposées à Saint-Rémy-la-Varenne.

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS À SAINT-RÉMY

Depuis la rentrée de septembre, l'accueil de loisirs Marmoville Saint-Rémy la Varenne accueille les enfants de 3 à 12 ans à la salle des loisirs de Saint-Rémy-La-Varenne, tous les mercredis de 7h30 à 18h30 en période scolaire.

MarmoCréa : séances de loisirs créatifs tous les mercredis de 10h à 11h30 en période scolaire à la salle de la Glycine. Une plasticienne professionnelle propose aux enfants de 8 à 11 ans des techniques d'art graphique (peinture, dessin, découpage, collage). Il reste des places. Inscription au trimestre. Tarifs disponibles sur le site www.associationenjeu.fr.

DES ANIMATIONS ITINÉRANTES POUR LES JEUNES : LE VAGADOS



Charlotte part à la rencontre des jeunes dès 11 ans.

Charlotte, animatrice jeunesse à Enjeu, se déplace dans les villages de Brissac Loire Aubance pour aller à la rencontre des jeunes dès 11 ans : échanges, discussions, animations, jusqu'à la construction de projets en commun, retrouvez le programme Vagados sur le site www.associationenjeu.fr, sur les réseaux sociaux, ou par tel au : 07.69.03.22.44 (Charlotte).

Et retrouvez toutes les activités déjà existantes pour tous les habitants de Brissac Loire Aubance, quel que soit l'âge sur le site Internet d'Enjeu : www.associationenjeu.fr

ENVIE DE PARTAGER DES CHOSES ?

Le projet du centre socioculturel d'Enjeu, c'est de faire AVEC les habitants. Si vous avez du temps à donner et envie de partager vos idées ou vos savoir-faire, contactez-nous !

ENJEU RECHERCHE :

Atelier Coup'2 mains : vous avez des connaissances en réparation en tout genre : électricité, électronique, informatique, mécanique..., Enjeu souhaite étoffer son équipe de bénévoles dotés de tels savoir-faire pour les premiers samedis de chaque mois.

Pauses BLAbLa : vous avez des savoir-faire en petits travaux manuels ou envie de faire découvrir les richesses de votre territoire ou tout simplement de votre jardin, nous pouvons organiser des animations ensemble les jeudis sur les communes de Vauchrézien, Saint-Saturnin-sur-Loire, Chemellier ou Saugé-l'Hôpital.

Accompagnement scolaire

Vous aimez transmettre vos savoirs et savoir-faire aux enfants (du CP au CM2), Enjeu cherche des bénévoles pour des séances d'accompagnement scolaire (aide aux devoirs, activités éducatives, éveil) tous les mardis de 16h30 à 18h30 à Saint Saturnin/Loire à partir du 22 février 2022.

Renseignements : 02.41.79.24.86 ou par mail : vielocale@associationenjeu.fr (Claire)

LA SOLIDARITÉ AU PROGRAMME DU CCAS



Plus de 200 colis ont été offerts par les habitants.



La vente de soupes par le CCAS a permis de collecter 284 € pour le téléthon.

Les P'tits soleils de fin d'année ont largement brillé en décembre. Environ 210 boîtes réalisées par les habitants, les familles de collégiens, les enfants des écoles primaires, les salariés d'entreprise, l'EHPAD... ont été collectées afin d'être offertes aux résidents de Perce-Neige et aux bénéficiaires de l'aide alimentaire ainsi que les enfants et jeunes vivant dans les foyers gérés par le département. Les boîtes ont été collectées dans les mairies, à France Services, sur le marché de Noël mais aussi à l'auto-école La Bonne Conduite, de nouveau mobilisée cette année pour proposer un autre point de collecte.

À l'occasion du téléthon qui s'est tenu lors du week-end d'hiver et d'Étoiles, le CCAS a tenu un stand «Soupe» où les visiteurs pouvaient déguster sur place ou emporter les délicieuses soupes et confitures concoctées par les bénévoles du CCAS. Le bénéfice de cette opération solidaire a été entièrement reversé au Téléthon, soit un don de 284€.

MÉDIATION FAMILIALE

Si vous vivez des conflits familiaux, l'UDAF 49 peut vous aider grâce à la médiation familiale en vous accueillant dans son service à Angers, et Saumur. En particulier en cas de divorce, de jeunes en rupture avec leur famille, des grands-parents qui souhaitent garder des liens avec leurs petits-enfants, de la prise en charge d'un parent âgé...

Informations : www.udaf49.fr/mediation-familiale-angers

Rendez-vous au 02 41 36 54 08 - mediation.familiale@udaf49.fr

LES SENIORS EN CUISINE !

Depuis le mois d'octobre, le Centre communal d'Action Sociale propose des ateliers cuisine ouverts aux personnes de plus de 60 ans et encadrés par une diététicienne.

Ils ont lieu une fois pas mois et deux séances sont proposées : une le jeudi à la salle du Préau à Saulgé-l'Hôpital ; l'autre le vendredi à Enjeu, 2 ter, rue Désiré Gayet à Brissac (thème identique pour chacune des séances).

«L'objectif est de prendre plaisir à cuisiner tout en rappelant les règles d'un bon équilibre nutritionnel», explique Ingrid Le Pottier, diététicienne qui anime ces ateliers. C'est aussi l'occasion de partager un temps convivial et de créer du lien. «C'est très agréable de faire la cuisine ensemble et ça nous permet de découvrir de nouvelles recettes, de cuisiner autrement dans une très bonne ambiance», notait Claude venue de Brissac lors d'un atelier à Saulgé en décembre.

Une participation de 1€ est demandée, les ateliers se tiennent dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Nombre de places limité.

Inscriptions auprès du CCAS au 02 41 91 74 08.



Échanges, partage, conseils nutrition : tout est réuni pour faire des ateliers cuisine un vrai moment de convivialité.

Le programme des prochains ateliers :

20 & 21 janvier : après les fêtes (Cuisinons végétarien)

24 & 25 février : cuisinons les légumes secs

17 & 18 mars : cuisinons Pratique - cuisine du placard

7 & 8 avril : préparons Pâques

12 & 13 mai : la cuisine zéro déchet

16 & 17 juin : les salades d'été

Juillet : la cuisine apéritive

SE DÉPLACER... DEUX SERVICES DISPONIBLES POUR LES HABITANTS

TRANSPORT À LA DEMANDE

- **Fonctionnement** : la région Pays de la Loire via Aleop propose un service de transport à la demande qui complète l'offre de transports collectifs existante pour se déplacer sur le territoire. Vous réservez votre transport au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h (ou le vendredi pour le lundi) et un véhicule passe vous prendre à l'arrêt TAD de prise en charge de votre commune (ou à domicile pour les + de 80 ans).

- **Lieux de prise en charge** : arrêts TAD de la commune 4 arrêts à Brissac Quincé : Fontaine Au Clerc, Les Fontenelles, Place du Général De Gaulle, Rue de l'Aubance et des arrêts au centre des villages de toutes les communes déléguées.

- **Coût** : selon les zones. Abonnements possibles. Détails sur aleop.paysdelaloire.fr/transport-la-demande-brissac-thouarce.

- **Pour quels besoins** : un déplacement personnel de proximité (santé, courses, loisirs), pour rejoindre une ligne de bus régulière ou prendre le train (La Ménitry).

- **Réservations** : au 02 41 22 72 90 du lundi au vendredi jusqu'à 16h et par courriel : tad49@paysdelaloire.fr



L'arrêt TAD de Luigné.

TRANSPORT SOLIDAIRE

- **Fonctionnement** : le transport solidaire mis en place par le CCAS de la commune met en relation des bénévoles conducteurs avec des personnes autonomes isolées ou éprouvant des difficultés pour se déplacer.

- **Coût** : inscription gratuite. Participation de 0.35€/km à partir du domicile du bénévole.

- **Lieu de prise en charge** : à domicile ou point de rendez-vous convenu entre la personne et le conducteur.

- **Pour quels besoins** : pour une course de proximité, un rendez-vous médical...

- **Renseignements ou si vous souhaitez devenir bénévole** : CCAS au 02 41 91 74 08 ou par mail : ccas@brissacloireaubance.fr



Le transport solidaire est assuré par des conducteurs bénévoles.

LES APRÈS-MIDIS FESTIFS DES AÎNÉS REPORTÉS

En raison de la situation sanitaire difficile liée à la Covid en ce début d'année, l'équipe du CCAS a choisi de reporter les après-midis «Galette festive» dédiés aux seniors qui étaient prévus en janvier/février. Une nouvelle thématique sera proposée pour ces après-midis festifs qui devraient être organisés au printemps prochain dès que la situation sanitaire le permettra. Soyez assurés de la mobilisation de l'équipe du CCAS pour organiser un moment festif en 2022 et maintenir un temps de rencontre pour les aînés, du lien, tout en maintenant la proximité.



L'équipe du CCAS planche déjà sur un nouveau temps festif qui sera proposé au printemps.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : DES AIDES POUR VOS TRAVAUX !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'aide à la rénovation énergétique a été renforcée et est accessible pour tous.

Outre les permanences sur rendez-vous proposées par Alisée et Soliha à France Services et la possibilité d'obtenir des aides financières par la Communauté de communes Loire Layon Aubance et les communes, vous bénéficiez également :

- d'un accompagnement gratuit pour définir les types de rénovation énergétique à réaliser dans votre logement (tous revenus),
- de conseils et diagnostics énergétiques gratuits pour les entreprises et locaux associatifs,
- d'une aide locale supplémentaire de 250 € pour la réalisation d'un audit énergétique,
- de conseils sur l'énergie photovoltaïque lors des permanences, en plus de la rénovation énergétique.

Renseignements et rendez-vous au : 02 41 18 01 08, dans votre France Services et sur www.info-energie-paysdelaloire.fr/

Initiatives emplois

À FRANCE SERVICES

Les permanences "Espace Emploi", une réponse à vos besoins !

- Démarches professionnelles
- Recherche d'emploi-formation
- Aide au recrutement...

GRATUIT et ouvert à tous sur RENDEZ-VOUS

.....

Tous les lundis de 9H à 12H

**11 rue nationale (face mairie)
Brissac Quincé
49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE**

contact : 02 41 56 11 13
initiatives.emplois@orange.fr

TRAVAUX ROUTE DE CHARCÉ

Des travaux d'aménagement et de sécurisation ont été menés à l'entrée de Brissac-Quincé, route de Charcé (près du crématorium), au niveau du carrefour vers la Clergeauderie et entre le carrefour et le pont qui passe sous la voie express. Ces travaux de voirie ont notamment permis l'aménagement de trottoirs et un rétrécissement de la voie afin de limiter la vitesse dans cette zone dont la fréquentation a augmenté avec l'organisation de cérémonies au crématorium.



De nouveaux trottoirs ont été créés pour sécuriser cette zone parfois très fréquentée, notamment lors de cérémonies au crématorium.

UNE PARTIE DU CHEMIN DE LA CLERGEAUDERIE FERMÉE À LA CIRCULATION

Afin de sécuriser le passage sur le chemin de la Clergeauderie à Brissac, il a été convenu, en accord avec les propriétaires du secteur, d'interdire l'accès aux véhicules motorisés sur la partie du chemin située entre la station d'épuration et le domaine de l'étang. Dans ce projet, l'accès restera possible pour les piétons et cyclistes. Une barrière sera mise en place dans le courant du mois de janvier 2022 pour matérialiser l'interdiction d'accès aux voitures et motos.

NOUVEAU SYNDICAT DE DÉCHETS : LES 3 RD'ANJOU



Depuis le 1^{er} janvier 2022, le syndicat 3RD'Anjou assure la collecte et le traitement des déchets sur la commune de Brissac Loire Aubance en remplacement du SMITOM. Le siège de ce nouveau syndicat est à Tiercé.

Dans la continuité des évolutions territoriales, la mutation du SMITOM Sud-Saumurois, du SICTOM Loir-et-Sarthe, du SYCTOM Loire-Béconnais et du SISTO est arrivée à son terme. L'activité du service public continue avec les 3RD'Anjou, Syndicat pour la Réduction, le Réemploi et le Recyclage de Déchets en Anjou, dès le 1^{er} janvier 2022. Créé conjointement entre les quatre syndicats, les 3RD'Anjou assurent désormais la continuité du service de collecte et de traitement des déchets sur le périmètre des 3 Communautés de Communes : Loire Layon Aubance, Vallées du Haut-Anjou, Anjou Loir et Sarthe, soit 121 000 habitants sur 52 communes.

Le siège social est à Tiercé, à la Maison Intercommunale, 103 rue Charles Darwin, tout en maintenant deux autres pôles de proximité, à Beaulieu-sur-Layon et au Louroux-Béconnais.

Le numéro unique pour joindre les 3RD'Anjou est le : 02 41 59 61 73.

Retrouvez toute l'actualité : www.3rdanjou.fr

TRAVAUX AUX ALLEUDS : CHANTIER PRÉVU JUSQU'AU 22 AVRIL



Le retour des travaux aux Alleuds nécessitera souvent un alternat de circulation.

La circulation sera perturbée sur la RD761 aux Alleuds du 11 janvier au 22 avril 2022.

La circulation sera bloquée au niveau du carrefour durant la phase de contrôle des compactages sur la première semaine ; ensuite des feux seront mis en place pour permettre un alternat de circulation.

Le chantier se déroulera selon le planning suivant :

- du 11 janvier au 11 février 2022 sur la phase 1 - travaux entre l'axe Doué la Fontaine et carrefour RD90 (rue du Layon/rue de l'Aubance). Travaux avec circulation en alternance.
- pas de travaux prévus du 14 au 18/02/22
- du 21 février au 22 avril 2022 sur la phase 2- travaux sur portion entre axe carrefour RD90 (rue du Layon/rue de l'Aubance) vers Brissac-Quincé. Travaux avec circulation en alternance.

NOUVEAUX COMMERÇANTS ET SERVICES

Vous êtes une nouvelle entreprise et vous vous installez à Brissac Loire Aubance, vous souhaitez rencontrer un élu ou apparaître dans cette rubrique, envoyez-nous un mail à : entreprises@brissacloireaubance.fr

BRISSAC-QUINCÉ



JULIE ECO RÉNOVATION

Accompagnement de vos projets de rénovation performante
contact@jecoreno.fr
 Julie Grelet - 07 57 06 63 30



AGENCE MÉDIA

Prestations et formations en communication digitale pour les professionnels.
 4 rue du Maréchal Foch
 Gwendal Cosson - 06 58 96 51 26
contact@agence.media
<https://agence.media/>



CRÉA NAIL'S

Onglerie. Extension chablons ou capsules. Pose semi-permanent et gel.
 10 bis rue de l'Yser - étage 1
 Anne-Marie Cepa - 06 19 36 01 76
cepal06031946@gmail.com
facebook.com/Créa-Nails-110361487900972

CHARCÉ ST-ELLIER



BATI NEW LIFE

Multiservices de second œuvre
 Travaux en bâtiment en intérieur et extérieur. Revêtements sol et murs, peinture, faïence, parquets, cloison....
 304 chemin du pied d'agneau
 Philippe Boujard - 06 47 27 87 49
batinewlife@gmail.com



LE COMPLICE DES PRODUCTEURS

Livraison à domicile, en point relais ou en entreprise de fruits et légumes locaux.
 Le Rangeard
 Adrien Richard - 0633708853
lcomplicedesproducteurs@gmail.com
www.lcomplicedesproducteurs.fr



JEAN BESSONNEAU

Travaux de maçonnerie, muret, terrasse, agrandissement, ravalement, enduit, pierre, nettoyage de toiture, façades...
 Lieu Dit la haute Houssiniere
 Jean Bessonseau - 06 02 23 48 78
jean.bessonseau77@gmail.com

SAINT-RÉMY-LA-VARENNE



L'ÉPICERIE

Épicerie conviviale qui propose du bio, du vrac et du local : pain, vins, fromages et pas que (conseils, colis, poste etc.)
 1 rue saint Aubin
 Charlène Chanteloup - 02 41 54 08 81
lepiceriedesaintremy@outlook.fr
<https://www.lepiceriedesaintremy.com/>



LOIRE MÉCANIQUE

Motoculture - Mécanique à domicile
 Réparation et vente de matériel de motoculture
 Martial Grellier - 06 15 78 05 60

VAUCHRÉTIEN



STÉPHANIE HUGLO, ORTHOPHONISTE

Langage oral et écrit, Troubles de la cognition mathématique, Pathologies liées au vieillissement, neurologie, handicaps de l'enfants.
 Maison de santé, 2 A rue des Puits.
 Stéphanie Huglo - 06 82 50 86 72
huglostephanie@gmail.com



ECOLAVE

Entreprise de prestation esthétique automobile, utilitaire, flotte auto, PL... Lavage, lustrage réparation intérieure...
 2 Passage de la Grouas
 Jérémy Guézennec - 06 49 54 55 62 angers@ecolave.fr
www.ecolave.fr/franchise/angers.html

AUX OUTILS CITOYENS ! PERMIS DE VÉGÉTALISER À BRISSAC LOIRE AUBANCE : PRENEZ-EN DE LA GRAINE...



Une petite surface mise en valeur, un grand pas pour l'embellissement de la commune !

Le permis de végétaliser : une occasion unique pour les habitants de devenir acteur de leur cadre de vie !

La commune de Brissac Loire Aubance a adopté lors de la séance du conseil municipal en date du 7 décembre une Charte du Permis de Végétaliser visant à encourager la végétalisation en pied de mur et de certains espaces du domaine public afin de favoriser la nature et la biodiversité, d'embellir le cadre de vie, de créer du lien social, de se réappropriier l'espace public. La possibilité va donc être offerte aux habitants qui le souhaitent, sous certaines conditions, d'agrémenter ou de cultiver certains espaces du domaine public.

Ce dispositif vient en complément des aménagements et des plantations des services municipaux.

FONCTIONNEMENT

Le permis de végétaliser (consenti à titre gratuit) prend la forme d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public par un habitant après signature de la charte.

COMMENT DEMANDER UN ESPACE ?

Chaque habitant qui le souhaite peut adresser à la Commune un dossier comprenant le lieu qu'il souhaite entretenir et la description de son projet. Le projet doit être qualitatif, tout au long de l'année (pas de haie occultante ou d'arbuste haut par exemple). Si le projet est réalisable et qu'il est validé par les services communaux, l'autorisation est accordée pour une durée de trois ans renouvelables.

L'aménagement (équipements, plantes...) et l'entretien du site sont à la charge exclusive du demandeur et sous sa responsabilité. Les travaux d'installation, créations de fosses et découpes de revêtement sont à la charge de la commune. Le cahier des charges détaillé du permis de végétaliser et le modèle de convention sont disponibles en ligne sur le site Internet : www.brissacloireaubance.fr

LES NOUVEAUX HABITANTS ACCUEILLIS PAR LES ÉLUS

Annulé l'an passé en raison du confinement, l'accueil des nouveaux habitants initiée par la commission citoyenneté a pu se tenir cette année, samedi 27 novembre, en fin de matinée, salle du Tertre à Brissac-Quincé. Le moment de convivialité initialement prévu a dû être annulé en raison du contexte sanitaire incertain. Une quarantaine de familles avaient répondu à l'invitation du Conseil Municipal.

Sylvie Sourisseau et les élus ont accueilli les habitants arrivés dans l'année d'un peu partout en France : certains sont arrivés de la région angevine, mais aussi des Yvelines, du sud de la France et même de Nouvelle Calédonie ! Un film de présentation de la commune a été projeté, complété par le propos de Madame le Maire afin de renseigner au mieux les personnes sur leur nouvel environnement de vie. L'occasion pour Madame Le Maire



Après une présentation de la commune, les nouveaux habitants se sont présentés et ont pu échanger avec les élus.

également d'inciter à participer à la vie citoyenne. Après le jeu des questions réponses, les élus ont pu discuter de façon individuelle avec les habitants. Un sac en toile aux couleurs de la commune contenant de multiples informations a été remis à chaque famille comme cadeau de bienvenue. L'association Culture et loisirs qui propose un accueil personnalisé pour les nouveaux habitants était aussi présente. Cette rencontre a été appréciée et un nouvel accueil aura lieu à l'automne prochain pour les nouveaux habitants qui arrivent en cette fin d'année et en 2022.

ANIMAUX : L'IDENTIFICATION EST OBLIGATOIRE

Les services de la commune sont régulièrement confrontés à des divagations d'animaux (mouton, chèvre, chien, chat...). Certains de ces animaux ne sont pas identifiables car les propriétaires de ces derniers ne prennent pas la peine de faire le nécessaire à savoir le bouclage, tatouage ou pose d'une puce électronique... alors que c'est une obligation légale qui permet aussi aux propriétaires de retrouver leur animal plus facilement en cas de soucis. N'hésitez pas à en parler à votre vétérinaire pour identifier vos animaux qui ne le seraient pas.

PRÉSERVONS LES TROTTOIRS DES DÉJECTIONS CANINES

La propreté des trottoirs et de l'espace public est l'affaire de tous, et notamment des propriétaires d'animaux. Il est de leur ressort d'assurer la propreté des trottoirs et des espaces de détente après le passage de leur animal en ramassant les déjections qui ont pu être laissées. Des affiches ont été mises en place dans certains lieux pour sensibiliser les propriétaires d'animaux à cette bonne pratique. Les propriétaires d'animaux contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire de 135€. Merci à chacun de respecter ces règles essentielles du bien vivre ensemble.



LA COMMUNE MOBILISE 10 000 € POUR UN BUDGET CITOYEN DÈS 2022

Le budget participatif, c'est une enveloppe de 10 000 € dédiée à la mise en œuvre des projets qui vous tiennent à cœur ! Et vous, c'est quoi votre idée pour Brissac Loire Aubance ?

C'est quoi un budget citoyen ?

Pour la première fois en 2022, les citoyens de Brissac Loire Aubance vont pouvoir proposer et décider directement de l'utilisation d'une partie du budget de la commune, à hauteur de 10 000€.

Les propositions des Brilaubançais devront porter sur des projets d'investissement (c'est à dire des aménagements nouveaux) et seront soumis au vote de l'ensemble des habitants qui sélectionneront leurs trois projets préférés parmi toutes les propositions.

La commune de Brissac Loire Aubance réalisera les projets retenus par les habitants dans les deux ans.

Comment ça fonctionne ?

Les habitants de la commune à partir de 11 ans, peuvent déposer jusqu'à 2 idées en remplissant un formulaire en ligne. Les idées peuvent être déposées par des particuliers, des associations, des groupes de citoyens...

Un mode d'emploi complet permet de délimiter les thèmes retenus par la municipalité dans lesquels les idées peuvent être recevables. Le projet devra être une proposition pour une réalisation nouvelle qui bénéficie à l'ensemble des habitants sur des thématiques telles que des aménagements dans les parcs et espaces publics, l'enfance ou l'éducation, la culture, le sport, les loisirs, l'environnement, la solidarité, la propreté, la sécurité, la mise en valeur de la commune.

Le calendrier de ce budget citoyen

#1 : Du 15 février au 15 avril 2022 : Appel aux idées. C'est l'étape de dépôt des propositions de projet ou idées par les habitants via le formulaire disponible sur le site internet de la Mairie : www.brissacloireaubance.fr

#2 : Du 18 avril au 10 juin 2022 : Instruction des dossiers, étude de faisabilité et chiffrage par les services municipaux et les élus.

#3 : Du 15 juin au 6 juillet 2022 : vote citoyen en ligne pour choisir parmi les projets retenus.

Les projets qui ont obtenu le plus de voix seront désignés comme lauréats dans la limite des 10 000€ et seront réalisés par la commune dans les deux ans.

#4 : Les projets retenus seront présentés le 16 septembre lors d'une cérémonie. Ils seront présentés dans le C'pages d'octobre 2022.

#5 : À compter de l'automne 2022 et dans un délai de 2 ans, concrétisation par la commune du ou des projets retenus par les habitants.





Balai et taille-haie : des outils précieux pour entretenir au droit de son habitation.

HAIES ET ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Avec l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics, la végétation reprend ses droits et peut s'installer en ville... en particulier sur les trottoirs.

Chaque habitant est acteur de l'image de la ville, en particulier sur l'espace au droit de son logement. Conformément à l'arrêté du 6 mars 2018, il appartient au propriétaire ou à l'occupant d'un logement d'arracher / ôter les mauvaises herbes, de déneiger si besoin, d'enlever les feuilles, branches ou autres déchets verts émanant de sa propriété, et notamment les haies qui auraient tendance à envahir les trottoirs et empêcher le passage des piétons. N'hésitez pas à passer un coup de balai quand c'est nécessaire, et à minima chaque semestre. Pensez à ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau et mettez les débris collectés dans des sacs poubelle. Pensez aussi à rentrer vos bacs de tri et vos bacs d'ordures ménagères afin qu'ils ne restent pas dans la rue en dehors des horaires autorisés.

Tout le détail de l'arrêté A2018-03-06 réglementant le nettoyage des trottoirs de la commune de Brissac Loire Aubance est disponible en mairie et également téléchargeable sur le site de la commune.

ÉLAGUER POUR SÉCURISER LES RÉSEAUX ET LA FIBRE

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur la commune, les entreprises sont confrontées à des difficultés pour déployer les câbles en aérien. Ces problématiques sont souvent liées aux contraintes d'élagages des arbres/arbustes qui atteignent la hauteur des câbles téléphoniques.

Chacun est donc invité à faire le tour de sa propriété (jardin, champ, chemin privé) afin de s'assurer que les câbles téléphoniques ont un passage parfaitement dégagé..

Les propriétaires riverains ont à leur disposition sur le site internet de la commune une fiche pratique détaillant les modalités d'élagage pour les accompagner dans l'application de cette obligation.

Les communes, qui ont la charge de veiller à la bonne exécution des travaux d'élagage, ont la capacité de mettre en demeure les particuliers qui n'effectueraient pas les travaux nécessaires.



BRISSAC-QUINCÉ

L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE REMIS À BRUNO BRAULT

C'est en 1999 que le ministre de l'agriculture a fait chevalier dans l'ordre du mérite agricole Bruno Brault, alors président de recherche et d'application du vignoble angevin. M. Brault n'avait pas souhaité de cérémonie officielle et la médaille n'avait jamais été remise mais elle avait été précieusement conservée dans les bureaux de la Mairie. Ses proches l'ont finalement décidé à recevoir sa distinction, et c'est finalement le 22 décembre dernier qu'une cérémonie officielle a été organisée en présence de Bruno Brault et de sa famille. L'occasion de rappeler le parcours de ce viticulteur de 82 ans qui s'est toujours mobilisé pour mettre la technique au service du vignoble et des hommes qui y travaillent. Le domaine familial qu'exploitait Bruno Brault et son frère Bernard s'est agrandi et est aujourd'hui géré par Olivier et Sylvain Brault.

Sylvie Sourisseau, maire de Brissac Loire Aubance et Erick Percevault maire délégué de Brissac-Quincé ont aussi profité de cette cérémonie pour remettre la médaille de la ville à deux anciens maires de Brissac-Quincé : Joël Boumard et Philippe Cauwel.



Bruno Brault entouré de Sylvie Sourisseau, maire de Brissac Loire Aubance, du maire délégué et des anciens maires de Brissac-Quincé.

CHEMELLIER

BONNE RETRAITE HÉLÈNE !

Les élus de Chemellier se sont réunis le 5 novembre dernier pour fêter le départ en retraite de Hélène Lecointre. Hélène occupait le poste d'animatrice à l'accueil périscolaire et aux Temps d'Activités Périscolaires de l'école de Chemellier depuis 10 ans. Nous lui souhaitons une bonne retraite.



Les élus de Chemellier réunis autour d'Hélène Lecointre.

COUTURES

SUCCÈS POUR LE CONCERT DE GRUMI CISUM



Le concert a suscité l'enthousiasme du public.

Le concert de grumi Cisum proposé par l'association Coutures Sports et Loisirs le samedi 18 décembre a réuni quelques 140 personnes en l'église de Coutures. Une belle réussite liée à un concert très qualitatif avec la voix magnifique de Nona Mcelem et les talentueux Baptiste Renou à la guitare et Jeff Robin à la contrebasse ! Le public était enthousiaste et a longuement applaudi. Une première pour l'asso Coutures Sports et Loisirs qui compte bien renouveler ce type d'événement.

RAMASSAGE DES DÉCHETS :
CHANGEMENT DU JOUR DE COLLECTE

Le jour de collecte des déchets de Coutures a évolué depuis le 1^{er} janvier 2022. Pour Coutures le jour de collecte est désormais le mardi matin en semaine impaire.

CHARCÉ-SAINT-ELLIER

RAMASSAGE DES DÉCHETS :
CHANGEMENT DU JOUR DE COLLECTE

Le jour de collecte des déchets de Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance a évolué depuis le 1^{er} janvier 2022. Pour Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance le jour de collecte est passé au jeudi matin en semaine impaire.

SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE

MARCHÉ LE SAMEDI MATIN

Chaque samedi matin, un petit marché est proposé Place de la Forge de 8h30 à 13h. Les commerçants proposent fruits et légumes bio locaux, olives, fruits secs, viande de porc bio, fromage, miel et artisanat local avec un forgeron puisqu'on est place de la forge, entre la boulangerie et le bistrot de St Sat !

Contact : marchehebdo@brissacloireaubance.fr

SAINT-RÉMY-LA-VARENNE

EXPOSITION D'UN LIEU À L'AUTRE AVEC PARCOURS CROISÉS

C'est dans l'ancienne salle du Conseil Municipal de la Mairie déléguée de Saint Rémy la Varenne que l'association Parcours Croisés a réalisé sa première exposition de créateurs locaux du 9 au 22 décembre. C'était aussi l'occasion d'officialiser une convention de mise à disposition de locaux au sein de cette mairie. Ce rendez-vous de la couleur et de la créativité a mis à l'honneur 14 artistes de la région qui ont su séduire les visiteurs par la qualité et l'originalité de leurs créations. Photographie, tissage, sculpture, peinture, montage, bijoux, bougies, gravure... beaucoup de savoir-faire étaient représentés, pour le plus grand bonheur de tous. Par ailleurs, un sondage auprès des visiteurs a permis d'identifier les axes prioritaires des activités à développer dans ce tiers lieu en cours d'élaboration : les arts et la culture, la solidarité, le lien social et la transition écologique. La mairie déléguée a également accueilli les créations des résidents du Pont de Varenne suite à l'annulation du



Cette première exposition a été appréciée.

marché de Noël de l'établissement. Un fort coup de vent ayant détruit une grande partie des barnums installés dans le parc la veille de l'événement.



L'exposition des résidents du Pont de Varenne.

S'APPROVISIONNER LOCAL

L'Épicerie a ouvert ses portes le 12 janvier et le marché du dimanche matin au Prieuré a repris du service depuis le 16 janvier après une courte pause hivernale : de quoi faire ses courses localement !

VAUCHRÉTIEN

LES HABITANTS ONT RÉPONDU PRÉSENTS À LA RENCONTRE AVEC LES ÉLUS

Le 16 octobre dernier, 19 habitants du village sont venus à la rencontre de leurs élus pour un temps d'échanges sur la commune, leur cadre de vie, les services proposés, les difficultés du quotidien. Ils ont pu aborder de multiples questions comme le passage à la redevance incitative du SMITOM, les transports scolaires, la fibre, les antennes de téléphonie mobile, le transport et le covoiturage, les incivilités routières, les cimetières, la diffusion de l'information dans les villages... Autant de questions pour lesquelles les élus ont pu apporter des réponses sur place ou pris des contacts pour faire suivre des informations par la suite.



Les habitants ont abordé des thématiques très variées.

SAULGÉ L'HÔPITAL

LA RENCONTRE AVEC LES ÉLUS BIEN SUIVIE

Après vauchrézien le 16 octobre, les élus de Brissac Loire Aubance étaient présents à Sauglé l'Hôpital le 4 décembre pour une rencontre avec les habitants qui s'est tenue dans la mairie déléguée. Les thématiques abordées ont été très variées avec notamment des questions sur la redevance incitative mise en place par le SMITOM à compter de ce début 2022.



Début décembre, la rencontre habitants-élus a eu lieu en Mairie.

LE POLAR REVIENT DÈS MARS

L'événement Polar revient en 2022 pour quelques mois, de mars à juillet. Toutes les dates de Polarisez-vous seront prochainement disponibles sur notre site Internet :

www.brissacloireaubance.fr rubrique agenda

Les premiers rendez-vous sont d'ores et déjà fixés, alors à vos agendas :

Samedi 12 mars, Inauguration salle du Mont Rude à 19h où peuvent se cacher quelques surprises ! À 19h30, salle du Mont Rude, Saint-Saturnin-sur-Loire : Spectacle Cie Jamais 203 – L'agent 00203 contre Mr K. Le sinistre Mr K. menace de détourner le méridien de Greenwich pour devenir maître du temps. L'agent 00203 alias Roger Toutlemonde, doit l'en empêcher... A partir de 8 ans.

Samedi 26 mars, à 10h, 15h et 18h30 & **dimanche 27 mars**, à 10h, 15h et 18h30, Prieuré Saint-Rémy-la-Varenne : Murder party au prieuré. Mac Holmes, un moine écossais fuyant le Brexit, trouve refuge en Anjou. Amoureux des belles pierres, il découvre des éléments troublants et des décès suspects au Prieuré de Saint Rémy la Varenne. Il décide de mener une enquête...

A partir de 8 ans. 5€ adulte / gratuit -18 ans. Infos/réservations indispensables : 02 41 57 32 32 ou contact@prieure-saint-remy.fr

Vendredi 1^{er} avril, 18h et samedi 2 avril, 10h30, salle du Préau à Saugé-l'Hôpital : Escape Game en famille proposé par EnJeu. Vous aurez 45 minutes, pour vous échapper d'un endroit très spécial, avec, pour seule solution : l'entraide. Dès 10 ans.

Vendredi 1^{er} avril, 20h30, salle de la Perrine, Saugé-l'Hôpital : Courts métrages. Sélection internationale de courts métrages très POLAR, la soirée sera mitonnée aux petits oignons avec la complicité de l'association du Théâtre de la Perrine. A partir de 15 ans.

Vendredi 8 avril, 20h à 21h30, salle du Préau – Saugé-L'Hopital : Rencontre éditeur et auteurs. Les Editions du Petit Pavé s'invitent avec leur collection Maison Noire et trois de ses auteurs : Francis Carpentier, Etienne Tritt et Henri-Pierre Troussicot.

HOMMAGE À CAMILLE SAINT-SAËNS : LE PROGRAMME

Décembre 2021, a marqué le centenaire de la mort d'un des plus grands compositeurs français : Camille Saint-Saëns. Sa présence artistique à Brissac a valu le nom de notre école de musique, aussi, pour célébrer cet anniversaire, la commission culture de Brissac Loire Aubance a choisi d'intégrer un évènement sur ce thème dans sa programmation culturelle.

Plusieurs dates sont prévues : une conférence musicale aura lieu le **19 mars** à 20h à la Salle du Ruau à Charcé. Stéphane Leteuré, musicologue spécialiste de Camille Saint-Saëns, présentera l'artiste à travers son époque et ses créations musicales (tout public). Louise Aubert et Eric Pansini, artistes mais aussi professeurs à l'école de Musique de Brissac Loire Aubance, ponctueront cette rencontre par un récital musical romantique. Le **samedi 30 avril**, à 20h15, l'Harmonie Pannetier proposera une soirée musicale hommage à l'ar-

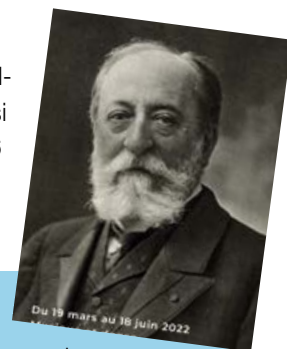
tiste, salle du Ruau, à Charcé-Saint-Elhier. Des contes en musique seront aussi proposés dans les bibliothèques, le **26 mars** à Vauchrézien à 16h, le **9 avril** à 16h à Saint-Rémy et le **11 juin** à 16h à Brissac-Quincé.

En complément de ces dates, la **compagnie de danse «La Parenthèse»** de Christophe Garcia propose des ateliers, pour une création amateur, ouverts à tous, afin d'écrire une pièce dansée rendant hommage à l'artiste. Une expérience humaine et artistique à vivre où chacun, danseur chevronné ou débutant pourra trouver sa place. (8 dates prévues pour répétitions et présentation le 18/06 pour la fête de la musique). Gratuit. Renseignements et inscriptions : culture@brissacloireaubance.fr



UN STAGE THÉÂTRE ET POLAR

L'association ADALA propose une session de stage théâtre, pour des participants adolescents, la semaine du 14 au 20 février, salle de la Perrine à Saugé. La pièce travaillée aura un lien avec le polar, et sera programmée lors d'un temps de POLARisez-vous. Renseignements et inscriptions sur le site d'ADALA : <https://adala-infos.blogspot.fr/>



DE NOUVELLES ANIMATIONS DANS LES BIBLIOTHÈQUES

De nouvelles animations jeux de société ont vu le jour au cours du dernier trimestre 2021 dans chacune des bibliothèques. Ces nouvelles animations sont proposées en partenariat avec le service jeunesse de la commune, et ce sont deux animatrices, Justine et Sylvie, qui ont encadré ces demi-journées gratuites et ouvertes à tous. Elles ont proposé de découvrir des jeux de sociétés pour tous les âges. La bibliothèque de Vauchrézien a fait un carton plein avec 30 personnes accueillies le 27 octobre. Lors de l'animation jeux de la bibliothèque de Saint-Rémy, 22 personnes ont participé le 3 novembre. Une autre animation a été organisée le 22 décembre à la bibliothèque de Brissac-Quincé avec 28 participants. L'occasion de partager un moment intergénérationnel (enfants, parents, grand-parents), et entre copains. Des jeux de société que vous pouvez emprunter actuellement à Vauchrézien, et prochainement dans les 2 autres bibliothèques. D'autres animations jeux sont à venir lors des prochaines vacances scolaires, à Brissac-Quincé le mercredi 9 février, de 15h30 à 17h30 et à Vauchrézien le mercredi 16 février, sur réservation. Infos détaillées sur notre site.



Un temps d'échanges, de jeu et de découverte.

LES PÉRIODIQUES SE DÉVELOPPENT

Des fonds ont été consacrés au développement des collections dans les trois bibliothèques via l'achat de nouveaux livres. Mais ces achats ne concernent pas uniquement les livres, la bibliothèque de Brissac-Quincé est désormais abonnée à 6 nouvelles revues que vous pouvez d'ores et déjà emprunter. Les titres : Géo, Saveurs et Silence, Ça pousse. Et du côté des enfants : Popi, Images docs, et Pomme d'Api sont désormais disponibles à l'emprunt.

BIENTÔT UN PORTAIL POUR LES BIBLIOTHÈQUES

En février, vous aurez accès au nouveau portail des bibliothèques : informations pratiques, et catalogue en ligne. L'informatisation des bibliothèques de Brissac Quincé et Saint-Rémy-la-Varenne nécessitera leur fermeture quelques temps (Vauchrézien reste ouverte) :

Brissac-Quincé fermée du mardi 18/01 au dimanche 06/02/2022. Réouverture lundi 7 février de 16h30 à 18h30.
Saint-Rémy-la Varenne : fermée du dimanche 16/01 au mardi 01/02/2022 Réouverture mercredi 02 février.

RETOUR EN IMAGES SUR D'HIVER ET D'ÉTOILES



Le chapiteau du cirque Zavatta a accueilli spectacles et représentations.

Déplacé en dernière minute salle de l'Aubance en raison des contraintes sanitaires, D'hiver et d'étoiles a offert un beau week-end de fêtes et des rêves à tous les habitants. Des bals insolites, un superbe spectacle de cirque, des chants et de la musique grâce à Chant'Aubance, à la chorale du collège Saint-Vincent et à l'école de musique, des animations avec les Perchés, le père Noël, une mascotte sympa-



La Salle de l'Aubance a accueilli le marché de Noël et les animations téléthon.

thique : tout était réuni pour faire briller les yeux des enfants ! Le dimanche, les entrepreneurs de Brissac Loire Aubance avaient organisé un marché de Noël de grande qualité avec de nombreux artisans venus présenter et vendre le fruit de leur travail. Le téléthon a été aussi largement à la fête grâce, aux associations, aux défis des jeunes sapeurs pompiers ou à la vente de soupe réalisée par le CCAS.

RENDEZ-VOUS

...DE JANVIER À AVRIL

• DIMANCHE 30 JANVIER

SOIRÉE CLASSIQUE/JAZZ

à 17h à l'église de Saint-Saturnin-sur-Loire : Adrian Clarck Trio. 1ère partie Louis Alix, Claveciniste. Organisé par par les Satur'Zik. Non adhérent 10 €, Adhérent 8 €, - de 18 ans et étudiant 5 €. Réservation : 06 44 28 04 90/06 38 81 64 20

• VENDREDI 28 JANVIER ET 4 FÉVRIER À 20H30

• DIMANCHE 30 JANVIER ET 6 FÉVRIER À 16H

THÉÂTRE «COUP DE VIAN AU PRIEURÉ»

par la compagnie Le théâtre du Vieux Drap.

Entrée à régler sur place : 10 € / 5 € (enfants, étudiants, demandeurs d'emploi) Réservation indispensable sur le site internet du Vieux Drap : vieuxdrap.com en cliquant sur « spectacle » ou à défaut au 02 41 80 26 48 (merci de privilégier la réservation en ligne).

• VENDREDI 4 FÉVRIER

CONCOURS DE BELOTE à la Salle des fêtes de Chemellier, 19h30. Organisé par l'ESA HAND, inscription sur place.

• SAMEDI 5 FÉVRIER

CONCOURS DE BELOTE

Salle du Ruau à Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance. Organisé par CLCEA.

• DIMANCHE 13 FÉVRIER

THÉÂTRE par la troupe de théâtre «les Artimbanques», salle René Besson, Vauchrétien.

• DIMANCHE 20 FÉVRIER

FINALES DE SECTEUR COUPE DE FRANCE DE HANDBALL. Complexe sportif du Marin, Brissac-Quincé. Entrée libre.

• VENDREDI 25 FÉVRIER

ANA CARLA MAZA, MUSIQUE

à 20h30, salle des fêtes de Luigné. Artiste cubaine cette chanteuse et instrumentiste virtuose revisite avec délicatesse les musiques traditionnelles de son enfance, de la bossa nova brésilienne à la habanera cubaine, à travers

un langage musical élargi. Organisé par Villages en Scène. Infos : www.villages-en-scene.fr

• DIMANCHE 27 FÉVRIER

GRATIFÉRIA 2022 de 14h à 18h à la salle du Mont Rude (St-Saturnin/Loire). Journée dédiée au réemploi organisée par Enjeu.

• VENDREDI 4 MARS

CONCOURS DE BELOTE, organisé par l'ESA Football.

• SAMEDI 12 MARS

LOTO Salle du Ruau à Charcé-St-Ellier-sur-Aubance, Organisé par CLCEA.

• SAMEDI 19 MARS

CONFÉRENCE MUSICALE autour de Camille Saint-Saëns à 20h à la Salle du Ruau à Charcé. Gratuit.

• SAMEDI 19 MARS

SOIRÉE CHOUCRUTE

Salle de la Perrine Saulgé-l'Hôpital. Organisée par le Comité des fêtes de Saulgé/Luigné. Informations Réservations : 06 26 75 84 79 ou par mail comitefetes.saulge.luigne@gmail.com

• SAMEDI 26 MARS

SOIRÉE FOUACES DE L'ESA HAND

Salle du Ruau, Charcé-Saint-Ellier-sur Aubance

• DU 08 AVRIL AU 10 AVRIL

LES FLORALIES DU CHÂTEAU DE BRISSAC

Dans les salons et les galeries du château, 25 compétiteurs, fleuristes professionnels vont devoir faire preuve d'imagination pour réaliser autant d'œuvres, façonnées par leurs mains expertes qui seront soumises au vote du public. Prix Coup de Cœur du Public.

Entrée payante 12 € - de 8 à 16 ans 4,50 € - Moins de 8 ans gratuit. www.chateau-brissac.fr

• SAMEDI 9 AVRIL

BAL DU FOOT

Salle de la Perrine Saulgé-l'Hôpital, Organisé par ESA Football. Réservation : esaubancefootball49@gmail.com - 06.17.26.33.25

• VENDREDI 22 AVRIL

CONCERT

Salle de la Perrine Saulgé-l'Hôpital, Organisé par le comité des fêtes de Saulgé-l'Hôpital.

• JEUDI 28 AVRIL

BONBON VODOU, CHANSON

à 20h30, salle de la Perrine à Saulgé-l'Hôpital. Ce duo mêle chanson et musique aux influences africaines et créoles, Bonbon Vodou distille la joie et propage sans qu'on s'en aperçoive son onde amoureuse. Organisé par Villages en Scène. Infos : www.villages-en-scene.fr

Retrouvez les programmes de Polarisez-vous et du centenaire Camille St Saens en p.22 et sur notre site : www.brissacloireaubance.fr



Retrouvez l'agenda actualisé chaque semaine sur : www.brissacloireaubance.fr